

1 AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

DPMP

Je vote la CGT

**POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI
CONTINUERONT À INTERVENIR POUR DE
MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**et sur les questions qui nous concernent
toutes et tous et plus particulièrement sur**

- Intégration des primes dans le traitement budgétaire ;
- La gratuité des transports en commun pour tous ;
- Prime de cycle pour tous ;
- Rétablissement des jours de congés, reconnaissance de toutes les pénibilités du travail, et l'élargissement des sujétions à l'ensemble des agents de la ville de Paris ;
- L'augmentation des effectifs ;
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- Une tenue adaptée suivant les missions de chacun ;
- La prime de panier ou les tickets restaurants ;
- Égalité de traitement concernant les agents effectuant les mêmes missions (ASP-ISVP-PM) ;
- Prime NBI d'encadrement pour tous les chefs de brigade et les adjoints ;
- Catégorie B pour l'encadrement (chef de brigade et adjoint) ;
- Prise en charge intégrale des amendes et des pertes de point par l'administration en inscrivant les véhicules DPMP au fichier ANTAL à l'instar de la Police nationale et de la gendarmerie ;
- Catégorie active pour tous.

AU CST

Voter CGT. c'est renforcer
**LA CGT AU NIVEAU NATIONAL,
POUR OBTENIR**

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut, l'indexation du salaire sur l'inflation ;
- L'instauration du temps de travail à 32h00 maximum ;
- La création d'emplois statutaires, titularisations des précaires ;
- La retraite à 60 ans maximum (50 ans régime insalubre et 55 ans catégorie active) avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- L'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- L'augmentation du financement de la formation ;
- L'arrêt des privatisations et remunicipalisation ;
- Le rétablissement des congés bonifiés à 65 jours avec la prime de vie chère.



**Du 1er au 8 décembre 2022,
CHAQUE VOIX COMPTE !**

cgtvilledeparis.fr



Face à la loi de transformation de la fonction publique impliquant bon nombre de dangers, restrictions, remises en causes des acquis, durcissements des sanctions, la CGT est la seule organisation syndicale la mieux placée pour défendre vos intérêts. Il ne se passe pas une seule semaine, où un collègue vienne nous voir pour nous demander assistance. Qu'il soit syndiqué ou non, nous répondons présent. Autour de nous, nous constatons tous les jours, une hiérarchie et même une administration parisienne de plus en plus restrictive envers les droits du personnel, ainsi que les représentants syndicaux siégeant dans les instances. Un accès à la formation syndicale permet à chaque adhérent, d'être à la fois le propre moteur de sa carrière professionnelle, en y construisant ses propres revendications et actions, mais apporte également un apprentissage constructif et évolutif au sein de notre organisation syndicale.

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, je vote pour la **liste CGT** au CST DPMP

GARAULT Patrick AAS
HERNANDEZ Cyrille PM
LAMAIRE Thierry AAS
DIAKHITE Issa PM
COQUIN Sébastien ISVP
VADIMON Georges ASP
RAKA Benjamin AAS
PESENTI-ROSSI Dominique AAS
HAYA Farid AAS
HIRBEC Mariette AAS
CAUMARTIN Denise AAS
VALADE Nicole AAS
SAINT-MARC Gilberte AAS
LOA-LOA Claire AAS
LIATARD Evane AAS
ANDRIAMPITIMANANA Nadège AAS

VARSOVIE Marie-Rose AAS
FRANCISCO Olga AAS
PELINSKI Alain AAS
CALLA Dominique ISVP
BELZEAUX Thierry ISVP
DUBOUSQUET Fred ISVP
DIOUANE Arthur AAS
AHAMED M'ZE Mohamed AAS
LAGEDAMO Patrick AAS
BORNET Josette AAS
ANNEROSE Hélène AAS
NARAYANIN Sabrina AAS
EDMOND Yannick ISVP
DOISNE François AAS
FRANCOMANO Laurent AAS
LOUP Michel AAS

BOSSARD Jean-Louis AAS
SOMARE Abdoul AAS
BRISOT Josélito AAS
MEBROUKI Ahomar AAS
MACHEFERT Stéphan AAS
DIEUDONNE Jean-Bélice AAS
DIA Mamoudou AAS
NGOULOU Jean-Claude AAS
ESSKIATI Abdellatif AAS
IBRAHIM Djabir AAS
HIRZTLIN Jean-Marc ISVP
LAFORE Elisabeth ISVP
SEERUTTUN Rita AAS
BORES Mugnette PM
TALBOT Liliane ASP
BONNE Marie-Michèle ASP



Vote électronique | 1^{er} au 8 décembre 2022

POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

COMMENT VOTER ?

Sur votre ordinateur | tablette | téléphone. Connectez-vous au site <https://paris.neovote.com> Saisissez votre identifiant personnel, votre numéro soi et votre mot de passe. Munissez-vous de votre fiche de paie.



Cliquez sur le bouton «Voter». Votez pour chaque scrutin en cliquant sur le bouton « A exprimer » correspondant. Cliquez sur le bulletin de vote CGT en respectant les règles de sélection indiquées sur la page de vote. Une fois votre vote CGT effectué, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.



Effectuez vos autres votes CGT en cliquant sur le bouton « Votes suivants » ou sur le menu « Voter ». Vérifiez que vos votes ont été enregistrés et validez votre choix.

